



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E184799

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NARBONNE 2020B00240

Siret : 301 340 584 06910

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD XFR0016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2023

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST

3 ALLÉE BOSCH LE SOMAIL
11120 ST NAZAIRE D'AUDE

Téléphone : 05 56 18 15 94

Portable : 06 73 85 88 20

Fax :

Site Internet :

E-mail : comptabilite-fournisseur-so.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

PONS BENOÎT PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/05/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.